

Ceci dit, il est clair pour nous que le programme commun, de par sa logique propre, ne peut pas conduire au socialisme comme le prétendent ses auteurs. Il faut combattre toute illusion à cet égard, sous peine de préparer pour les travailleurs des lendemains qui déchantent au moment où la bourgeoisie, laissée en possession de ses instruments de domination, passera à la contre-attaque. Aujourd'hui nous présentons la différence radicale qui existe entre la logique réformiste du programme commun et une stratégie révolutionnaire, en ce qui concerne la gestion des entreprises et les institutions.

CE QUE DIT LE PROGRAMME COMMUN :

A propos du contrôle des travailleurs sur l'entreprise

"Les comités d'entreprise et d'établissement y compris les délégués d'atelier et de service lorsqu'il en existe, seront consultés avant toute mesure concernant l'embauche, l'affectation, l'affectation aux postes, les mutations, la classification des travailleurs, la détermination des salaires, et plus généralement l'ensemble des conditions de travail... Pour soumettre ces informations à la discussion de l'ensemble des travailleurs, comités d'entreprise et d'établissement, sections syndicales d'entreprises, disposeront du droit et des moyens de réunir le personnel sur les lieux de travail; dans ce but, une heure par mois, prise sur le temps de travail et rémunérée comme telle, sera réservée. (Programme Commun, Éditions Sociales; p 107 108)

A propos des institutions:

"Dans le régime actuel, le Chef de l'Etat détient dans la conduite de la politique intérieure, des pouvoirs exorbitants qu'il exerce sans contrôle. Les dispositions du texte constitutionnel qui ont servi à l'instauration et aux abus du pouvoir personnel doivent être supprimées ou corrigées. Il appartient au gouvernement, responsable devant l'assemblée nationale, de déterminer et de conduire la politique de la nation. L'article 16, qui permet au Président de la République de s'arroger tous les pouvoirs, sera abrogé. (Prog. Commun, Éditions sociales, p 150)

A Propos de la politique internationale

"Soucieux d'assurer la sécurité de la France en tenant compte de l'état actuel du continent européen, le gouvernement fondera sa politique de Défense Nationale tout à la fois sur la recherche de la sécurité collective et du désarmement, le respect de ses alliances, et une réorganisation des forces armées françaises". (p 172)

CE QUE NOUS DISONS

Pour nous, il ne s'agit pas de consulter les représentants des travailleurs, il faut que ce soient les travailleurs eux mêmes qui décident. Tout événement affectant la vie de l'entreprise ne doit pas être l'objet d'une simple "consultation" des délégués-les patrons décidant toujours- Mais c'est alors une assemblée générale du personnel qui doit être réunie, sous une forme ou sous une autre, pour statuer sur ce problème. Cette assemblée générale du personnel est souveraine; c'est elle qui dirige l'entreprise. Pendant qu'elle ne siège pas elle délègue ses pouvoirs à des représentants qui sont à tout moment révocables par l'assemblée générale. Cette assemblée générale ne se réunit pas "une heure par mois" mais à chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

La suppression de l'article 16, et une petite modification concernant la pratique du referendum (article 11), voilà tout ce que le programme commun nous propose comme changement dans la constitution gaulliste!

Pour nous, la constitution gaulliste est, dans son ensemble, le reflet de la domination de la bourgeoisie; elle ne doit pas être "corrigée ou amendée", elle doit être purement et simplement supprimée, et remplacée par le pouvoir des travailleurs, qui forgera ses propres lois, par consultation des travailleurs à tout les niveaux, sur proposition des partis et des organisations ouvrières. A bas la constitution gaulliste de 58!

Le Programme commun prévoit le respect des alliances, c'est à dire clairement le maintien de la France au sein du camp impérialiste. (USA, grande bretagne, République fédérale allemande). Nous exigeons nous, la dénonciation des alliances passées par les gouvernements bourgeois, et une politique internationale guidée par l'internationalisme prolétarien, c'est à dire guidée par le souci de soutenir le mouvement ouvrier international en lutte, et les luttes des peuples colonisés.